



Bulletin municipal n°41 - août 2014

FÊTE DE LA SAINT-ROCH 23, 24 ET 25 AOÛT AU STADE MUNICIPAL



FEU D'ARTIFICE DIMANCHE SOIR-22h30

SOMMAIRE :

Mot du Maire
Etat Civil
Informations municipales
Vie pratique
Ecole
Environnement
Vie associative
Programme St Roch

La commission de communication remercie vivement toutes les associations qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin ; associations qui se sont adaptées à ce nouveau format de bulletin d'expression.

Agréable lecture à tous !

NOUVEAU !

Fête St Roch :

Marché nocturne le
dimanche 24 août, à
18h
Programme page 12

LE MOT DU MAIRE

Au cœur de la saison estivale , les associations et l'équipe municipale préparent activement la fête Saint Roch. Cette année quelques nouveautés viendront s'ajouter aux animations traditionnelles, telles que balades en poney, démonstration de battage et le dimanche soir un marché nocturne suivi du feu d'artifice.

Depuis les élections, je m'emploie avec les élus à être fidèle à nos promesses électorales. Le chantier de rénovation des gîtes débutera à l'automne, celui de la création du parking impasse du Puits est en attente de la subvention.

Pensant obtenir le développement de nos zones constructibles, une procédure de transformation de notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) avait été entrepris lors du précédent mandat. Du retard a été pris, heureusement, car bon nombre de constructions récentes n'auraient pu voir le jour. En effet, la législation très stricte nous oblige à réduire les surfaces constructibles et à densifier les zones d'habitations. Aujourd'hui la nouvelle loi A.L.U.R. (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) exige que les P.O.S. soient transformés en P.L.U. Avec les élus nous allons travailler activement à la relance de ce dossier afin d'élaborer dans la concertation un document qui, tout en respectant les obligations de la loi, permette à notre village de se développer harmonieusement et permette aux jeunes, de s'y installer.

Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet , un effort important est fait pour l'actualiser chaque semaine. Vous y trouverez les articles de journaux sur les évènements qui ont lieu dans notre commune, le calendrier des manifestations et autres informations pratiques.

Les travaux d'entretien des espaces verts et des chemins ont pris du retard dû aux absences pour formations et maladie de notre personnel. Les congés annuels arrivant, un jeune Queyracais viendra pour le mois d'août compléter le personnel technique permettant de réaliser un entretien plus efficace de notre village.

Je vous laisse découvrir dans les pages suivantes toute l'actualité de la vie municipale et associative, le programme complet de la fête, en rappelant que le feu d'artifice aura lieu le dimanche à la place du lundi, au stade.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été ensoleillé.

Le Maire.
Véronique CHAMBAUD

Direction de la publication :

Mme Véronique CHAMBAUD.

Dépôt légal :

A parution.

Imprimerie :

Par nos soins.

Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN
et le secrétariat de mairie.

Comité de rédaction :

La commission communication

N° ISSN :

1291.2247

Tirage :

750

LA VIE COMMERCIALE



*Le restaurant ST ROCH
s'est mis en couleur*



*Nouveau propriétaire
à l'hôtel des Vieux Acacias*



ETAT CIVIL 2013



Bienvenue à ...

Maxime Denis Michel DUNIAU
14 janvier 2013

Lucas Tom DELMAS
17 avril 2013

Maylon Pierre Deamon PEYRAS
10 mai 2013

Eloïse Claire RONDET
15 juin 2013

Ellie NEVEU
24 juin 2013

Nathanaël Maurice Raymond LEMARCHAND
25 août 2013

Soan Tom Sasha LAVAU
17 septembre 2013

Théo MESPLEDE
11 novembre 2013

Shanna MARIONNEAU
09 novembre 2013



Ils nous ont quittés

Madeleine Eliane BOURSEAU veuve MUSSET
1925 / 30 décembre 2012

Sarah Céline LEGER
1972 / 06 janvier 2013

Monique Armande CHANTREL épouse STREVELER
1936 / 17 mai 2013

Inès Maria PISTILLI veuve MARCHITTI
1923 / 14 juillet 2013

Marc Jean BRUNO
1939 / 20 juillet 2013

François Claude CRUCHON
1936 / 13 août 2013

Marie BARREYRE épouse FAUX
1943 / 25 août 2013

Christophe Georges GILLES
1969 / 02 septembre 2013

Marie Madeleine BROUSSEAU veuve FORT
1937 / 21 septembre 2013

Jean Claude Guy FONTANEL
1942 / 28 novembre 2013

Daniel Valentin TEMPLIER
1912 / 13 décembre 2013

Sylvain Yannick Zéphir BERNIER
1973 / 19 décembre 2013



Ils se sont unis ...

Charles Pierre MACHUQUE
& **Cécile Catherine CARTY**
06 avril 2013



Grégory Audry FRENET
& **Emmanuelle RADENNE**
26 octobre 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT DE LA CITOYENNETE :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile **dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.**

Une attestation leur est remise. Elle leur permettra de pouvoir passer examen et concours jusqu'à leur majorité.
Se présenter en mairie avec le livret de famille.

CREATION D'UN LOGO COMMUNAL :

Merci aux auteurs de logos qui ont proposé des graphismes pour l'emblème du village. Le choix n'est pas encore défini à ce jour. Le projet suit son cours puisqu'en lien avec plusieurs supports d'impression (panneau totem, papier en-tête...)



A suivre

BUREAU DE POSTE :

Le bureau de la poste sera fermé
du 04 au 30 août 2014.

Permanence assurée au bureau de tabac chez
Madame Garrouste.

ANIMATION POUR PERSONNES AGEES :

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires en partenariat avec l'A.A.P.A.M. met en place :

Un atelier du bien vieillir :

« Une bonne santé pour un vieillissement réussi »

A la salle des fêtes, 20€ pour les sept séances, jour non déterminé.

Premier atelier en octobre.

Réunion de sensibilisation ouverte à tous
le 19 septembre à 14h30

(lieu non défini et précisé ultérieurement en mairie).

A la suite, activités au choix :

- Ateliers mémoire
- Ateliers nutrition santé séniors
- Ateliers form'équilibre

PERMANENCES

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

L'agence de Lesparre anciennement située Drayton Square - 17 - 19 avenue de Bordeaux a changé d'adresse. L'accueil du public est désormais assuré au : **5 rue de Gramont à Lesparre-Médoc.**

Ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermeture le 3ème mardi de chaque mois.

Attention : Les courriers destinés à la C.P.A.M. doivent être envoyés à une seule adresse :

**C.P.A.M. de la Gironde
33085 Bordeaux Cedex**

Pour connaître la liste des points d'accueil ou pour tout renseignement concernant leur dossier, les assurés peuvent se renseigner sur **www.ameli.fr**, via leur **compte ameli** ou au 36 46.

SOS EMPLOI MEDOC

Aide ponctuelle ou régulière au ménage, jardinage, petit bricolage

Adresse : 7, cours du Maréchal Leclerc
(au-dessus du laboratoire d'analyses médicales)
à Lesparre-Médoc - tél : 05 56 73 34 40

Ces actes peuvent ouvrir la possibilité de déductions d'impôts, selon conditions.

LA LYONNAISE DES EAUX :

Vous voulez tout savoir sur votre eau ?
Rendez-vous sur :

www.lyonnaise-des-eaux.fr

Des informations locales sur l'eau et des services en ligne pour faciliter vos démarches 24 h /24.

---oOo---

MAIRIE

**Ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 12h30 -- 13h30 / 17h00**

Fermée le mardi et jeudi après midi

05 56 59 80 50

mairie.de.queyrac@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-queyrac.fr

PATRIMOINE - VOIRIE - FINANCES

MISE EN PLACE DE LA SIRENE :

Attention !

Tous les premiers mercredis du mois à midi, trois alertes seront déclenchées systématiquement.

En dehors de ces sonneries obligatoires, la sirène sera activée en cas de catastrophe naturelle. La sécurité est l'affaire de chacun, il est normal de s'y préparer. L'alerte est destinée à prévenir de l'imminence d'une situation mettant en jeu la sécurité de la population et permet de prendre immédiatement les mesures de protection. Elle peut être donnée pour signaler un nuage toxique ou explosif, un risque radioactif, une menace d'agression aérienne, certains risques naturels.

La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours. Au signal, il faut :

- rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...).
- arrêter climatisation, chauffage et ventilation.
- Se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales.



BON SENS ET CIVISME:

La mairie vous rappelle que les branches qui empiètent sur les routes et chemins, doivent être coupées par les propriétaires.

Prière de respecter les plantations, pelouses et aires de loisirs du village.

Rappel : tout dépôt sauvage est interdit sur le territoire communal.

Veuillez aussi respecter la quiétude de vos voisins entre 22h et 6h du matin.

Merci d'avance de votre bienveillance.

REALISATIONS ET ACHATS RECENTS :

- Ordinateurs pour la mairie
- Tables pour la salle des fêtes
- Mise en place de poteaux de sécurité devant la terrasse du snack
« Un P'ti temps K »
- Mise en service de la sirène sur le toit de la salle des fêtes
- Réfection du mur du cimetière (dernière tranche)
- Rénovation de la toiture du restaurant scolaire, financée par le S.I.R.P.
- Réalisation partielle de l'assainissement collectif, route des Volatiles.

VIE PRATIQUE

QUELQUES CONSEILS DE LA GENDARMERIE :

Renforcez votre porte d'entrée.

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur.

Méfiez-vous des démarcheurs : si des individus prétendent être des policiers ou autres agents officiels, exigez la présentation de leur carte professionnelle.

En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins et faites relever votre courrier régulièrement.

Même pour une courte absence, verrouillez votre porte car de nombreux cambriolages sont encore commis sans effraction !

GENDARMERIE : ☎ 17

GUEPES ET FRELONS :



Si vous êtes envahis par des guêpes ou des frelons, vous pouvez contacter entre autres :

- M. David MARTIN (Hourtin) au 06.61.57.09.78
- Sos Frelons (St Christoly de Blaye) au 06.85.17.87.76
- Médoc Rapide Service (Naujac sur Mer) au 06.85.96.35.41
- M. Guillaume TOURON au 06.49.61.80.71 ou guillaumetouron@laposte.net

AU FAIT, ETES-VOUS A JOUR DE VOS VACCINS ?

Pourquoi se faire vacciner ?

Pour vous protéger vous-même contre des maladies potentiellement graves (méningite, rougeole, tétanos...) qui peuvent vous conduire à l'hôpital (atteintes respiratoires ou du cerveau, stérilité...).

Pour protéger votre entourage d'une contamination (bébé, personnes âgées, personnes fragilisées...).

Pour éviter la réapparition de maladies qui avaient perdu du terrain.

LES GESTES CITOYENS :

Le tri sélectif des déchets consiste à récupérer séparément les déchets selon leur nature afin de leur donner une seconde vie : en recyclant, chacun de nous protège l'environnement.

Pour tout renseignement :

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.C.O.T.O.M.)

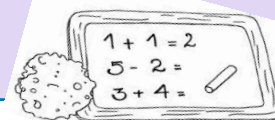
20 zone d'activités—BP 18

33112 SAINT-LAURENT DE MEDOC

05.56.73.27.40

Site internet : www.smicotom.fr





MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES

	Classe matin	Classe après-midi	TAP (le temps d'ateliers mis en place par la mairie)
Lundi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/16h30 Elémentaire Queyrac : 14h/16h30	
Mardi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30
Mercredi	9h/12h		
Jeudi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30
Vendredi	Maternelle + Jau : 9h/12h Elémentaire Queyrac : 9h/12h30	Maternelle + Jau : 13h30/15h30 Elémentaire Queyrac : 14h/15h30	15h30/16h30

Deux grands changements : école le mercredi matin et ateliers non obligatoires les mardis, jeudis et vendredis.

Ces ateliers ne sont pas obligatoires, **l'enfant qui ne restera pas en atelier, devra être récupéré à 15h30 précises, pas de garderie possible. Tout enfant non inscrit à une activité ne participera pas à cette dernière.**

A chaque cycle (les semaines d'école entre chaque vacances), le coupon d'inscription devra être retourné en mairie avec la somme de 4€ afin de valider définitivement cette dernière.

Ces 4€ sont un forfait, par cycle, soit 20€ à l'année.

Ces ateliers seront assurés par des animateurs diplômés du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Des intervenants extérieurs ont été choisis pour apporter des activités pédagogiques adaptées à l'âge de l'enfant. : tir à l'arc et jardin.

Rappel :

Les parents doivent apporter le dossier d'inscription aux services communaux (cantine, accueil périscolaire, ramassage scolaire ou transport intercommunal) avec les pièces demandées, **en mairie avant la rentrée du 2 septembre**, afin d'inscrire votre ou vos enfant (s).

ENFANCE/JEUNESSE



Centre de Loisirs de Saint-Vivien de Médoc « les P'tits Potes » :

Accueil des enfants de 3 à 12 ans pour l'accueil périscolaire et les mercredis en semaine et les vacances scolaires.

Section ados pour les 10/17 ans avec un foyer des jeunes à disposition.

Renseignements au : 05 56 73 02 85.

Adresse : 18 bis, cours Pierre Lasalle.

Centre de Loisirs de Vendays-Montalivet « le Coin Lecture » :

Accueil des enfants de 4 à 12 ans.

Renseignements au service jeunesse : 05 56 73 18 48. ou 06.82.90.35.03

Adresse : 11 rue de la Mairie. BP n°1

ENVIRONNEMENT

PALISSADES VIVANTES :

En plus de sa fonction utilitaire, une clôture peut aussi être un élément de décoration. Appelées aussi « haies vives », les palissades vivantes peuvent être réalisées à peu de frais. Il s'agit de tresser des branches à l'horizontal (privilégier des rameaux souples de 2m de long et 2.5 cm de diamètre de préférence du saule ; noisetier et frêne s'y prêteront très bien également), c'est ce que l'on appelle la clôture sèche.

Cette clôture peut servir de tuteurs à de nombreuses plantes vivaces : clématites, capucines, pois de senteurs, roses trémières...qui peuvent venir agrémenter cette haie, dite « haie vive » ou « palissade vivante ».

L'osier est également utilisable car son maniement est facile, détails disponibles sur l'adresse internet du site de Terre Vivante (<http://www.terrevivante.org/455-haies-osez-l-osier-.htm>)



CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Les mesures de prévention à adopter face aux propriétés urticantes (atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques) des poils de ces chenilles sont les suivantes :

Eviter de rester sous ou près des pins attaqués ; Ne pas toucher les chenilles ni les nids ou les cocons ; ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes. Evitez de faire sécher du linge sous des arbres contenant encore des nids ; Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol ; veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations ; demander aux campeurs de signaler la présence de nids ; arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact de l'allergène avec les enfants ; ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prenez une douche et changez de vêtements.

En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consultez rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.



LA BOULE QUEYRACAISE :

Le challenge André Lelevet, s'est déroulé le 21 juin dans la bonne humeur et la convivialité. Tête à tête le matin et doublette au chapeau l'après-midi avec restauration rapide sur place.

Merci à tous les participants et bénévoles présents pour cette journée ainsi qu'à Madame le Maire pour la remise des trophées.

Rendez-vous à la fête Saint Roch pour trois concours ouvert à tous « au chapeau », lancer de but à 15h00. A bientôt.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

La cérémonie du 8 mai 2014 a été célébrée avec affluence à Queyrac en partenariat avec l'association de Civrac, suivie du repas annuel dans la salle des fêtes, malgré le peu de participation à ce dernier (Présence de Madame le Maire et Monsieur Sébie, Maire honoraire).

Etaients présents : douze drapeaux, un détachement de pompiers et plusieurs enfants des écoles de Jau et Queyrac pour la lecture des messages en présence de Monsieur Lafourcade, Directeur de l'école.

La participation de Mme Chambaud lors du dépôt de gerbe et de la lecture du message officiel, en présence des enfants, a été très appréciée.

Ensuite, a été offert par la municipalité, le verre de l'amitié.

Nouveaux ou anciens habitants de Queyrac, le cas échéant, sachez que vous pouvez obtenir votre carte d'ancien combattant : montant de la retraite annuelle, environ 600 euros, en compensation des 28 à 30 mois de jeunesse sacrifiée.

Rendez-vous donné le 11 novembre prochain pour exposition et cérémonie à venir.



LIENS INTERGENERATIONS :

Le vendredi 20 juin, dix-neuf bambins un peu intimidés nous accueillait dans la classe de maternelle de Laurent. Mais vite ils se sont réunis autour de nous et par petits groupes nous avons joué à des jeux éducatifs préparés par leurs enseignants. Ce fut un après-midi de pur bonheur pour eux et pour nous-mêmes.

Le lundi suivant à la demande de Virginie nous avons échangé nos recherches sur la guerre de 1914-1918. Beaucoup de travail de la part des élèves de CM2, nos documents ont permis à ces enfants de compléter leurs connaissances.

Ces deux rencontres se sont terminées par un goûter offert par la municipalité.

Nous nous retrouverons à la rentrée pour préparer une nouvelle année et souhaitons à tous les enfants et à leurs enseignants de très bonnes vacances.

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS :

Les cartes annuelles de location sont vendues au bureau de tabac. Elles donnent libre accès, pour un an, aux terrains de jeux.

Les clés sont changées en août. Pour obtenir la nouvelle clé, vous devrez vous rendre au bureau de tabac et avoir votre cotisation annuelle à jour.



Afin de remplacer Mme Chambaud à la présidence du club, toute personne souhaitant être bénévole est bienvenue. Elle propose de rester disponible au sein du bureau. N'hésitez pas à contacter le club : tennisclubqueyrac@yahoo.fr.

Le tournoi amical (non homologué F.F.T.) prévu les 26 et 27 juillet 2014 a été annulé, faute de participants. Il est reporté début octobre. Les dates seront communiquées en mairie et sur les panneaux d'affichage de la commune début septembre. Ce tournoi est ouvert aux jeunes de 7 à 17 ans moyennant un engagement de 2€.

FOOTBALL CLUB :

Notre assemblée générale et notre ROSTE se sont déroulées à Queyrac en présence de notre Maire, Madame Véronique CHAMBAUD, du Maire de Vendays, Monsieur Pierre BOURNEL, et de trois adjoints de Gaillan. Le bureau a été

reconduit pour la nouvelle saison 2014/2015. Les licences sont à votre disposition auprès de votre délégué.

Nous manquons d'éducateurs pour les plus petits. Merci de nous contacter au 06.25.60.59.54.



ASSOCIATION CULTURELLE QUEYRACAISE :

L'Association Culturelle Queyracaise participera à la Fête de la Saint Roch (exposition de maquettes, vieux matériel agricole, histoire des forgerons de Queyrac) et prochainement, à la **Journée du Patrimoine qui se déroulera le dimanche 21 septembre 2014** : portes ouvertes de deux moulins « Varailon » et « Romo ».

Durant tout l'été, bibliothèque ouverte aux heures habituelles (le mardi de 10h à 11h30 et le jeudi de 15h à 17h).

A la rentrée scolaire, reprise de la lecture pour les enfants de maternelle et également de l'expression théâtrale le mercredi après-midi, à 14h : appel aux bénévoles pour participer à cette activité.

Si vous êtes musicien et désirez de partager votre passion, faites-vous connaître auprès de l'association pour l'atelier musique. Contact au 05.56.59.85.20.



LES FILS D'ARGENT :

Après-midi récréative tous les jeudis à partir de 14h dans la salle polyvalente pour des jeux de société et un goûter gratuit même durant l'été.

Calendrier :

21 août pique-nique

23 août participation à la fête Saint Roch. En octobre un repas est prévu.

Dimanche 28 septembre à 15h00

**A la salle des fêtes
Nouveau spectacle des
Musicomédiens**

Tarif : 10 €

**Ouvert à tous
Venez nombreux**



LOS BEILH PEYROS DU CAYRAC :

Le bilan de l'année est positif avec des recherches, de la documentation et un travail d'équipe.

La préparation de l'exposition sur la guerre 14/18 est en cours pour être vue le 11 novembre prochain. Documents, photos, lettres sont les bienvenus et seront restitués. Contact au 05.56.59.80.85.

Pour terminer la restauration du mobilier de la chapelle Saint Roch, quelques bras supplémentaires seraient d'un grand secours.

ACCA :

Merci aux chasseurs pour leur participation à l'assemblée générale du 1er juin 2014.

Les lâchers se sont déroulés sans problème.

Sur la commune, diminution de lapins et malheureusement recrudescence de renards, malgré les quinze tués lors des battues. Vente des nouvelles cartes les samedis 6 et 13 septembre de 9h à 12h30 à la salle polyvalente.

Dates des futurs lâchers communiqués à cette occasion.

ECOACTEURS :

Le dimanche 15 juin 2014 l'association Ecoacteurs vous a présenté le « Rendez-vous des Ecoacteurs », pour découvrir les savoir-faire Bio et Local des producteurs du Médoc.

Une vitrine du territoire des maraîchers Bio, producteurs de bovins et ovins, pain et céréales bio, produits équitables, éco construction, bien-être, nutrition, activités insolites, sensibilisation à l'environnement... Trente exposants sont venus dans notre petit village.

La journée sous le soleil fut une réelle réussite avec une fréquentation plus importante que les années passées ce qui nous a conforté dans le fait de continuer notre action. Une façon aussi de faire découvrir notre commune. Alors, à l'année prochaine, 1^{ère} quinzaine de juin!...

L'association continue également ses actions

Rendez-vous donné pour la fête Saint Roch lors de l'exposition artisanale dans la salle polyvalente, le dimanche 24 août.



Venez nombreux au ball trap de la fête St Roch !



dans le domaine de l'éducation à l'environnement, de l'agri-environnement et du tourisme nature. Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements, ou pour devenir adhérent et vous investir avec nous.

Renseignements :
Cécile Fillon Ass Ecoacteurs en Médoc
06 62 57 51 04 16 rue des volatiles
33340 Queyrac



**TOUTES LES ASSOCIATIONS VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES
ET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS A LA RENTREE !**

Fête Saint ROCH QUEYRAC

22, 23, 24 et 25 août 2014

Fête foraine

Vendredi 21 h

Chorale à l'église

Vendredi 21 h lundi 9 h

Belote foyer rural

Samedi au stade

Vide grenier

Démonstration de battage,
outils agricoles anciens et
vieux tracteurs

Balade à poney

Dimanche

Course pédestre centre bourg départ 10 h

Exposition artisanale salle polyvalente

Apéritif offert par la mairie à 12 h au stade

Démonstration de battage, outils agricoles
anciens et vieux tracteurs

Marché nocturne et producteurs locaux
avec animation musicale 18 h au stade

Samedi, dimanche et
lundi : ball-trap 15 h
et pétanque 14h30

Restauration et buvette
sur place (grillades, frites)

Samedi soir repas : jambon
à la broche 15 € et - 10ans 7,50 €
animation musicale

Feu d'artifice dimanche 22 h 30 au stade

Fanfare, majorettes et défilé de lampions